



419, avenue Notre Dame
Winnipeg (Manitoba) R3B 1R3

Mémoire au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Le 7 novembre 2017

a/s de M. Patrick Williams, greffier du Comité

OGGO@Parl.gc.ca

Centrer les efforts au sein du gouvernement fédéral sur la Stratégie d’approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) en vue d’améliorer le développement économique et la productivité des peuples autochtones du Canada

Contexte

La Tribal Wi-Chi-Way-Win Capital Corporation (TWCC) est un groupe diversifié de sociétés appartenant à 100 % à des Autochtones, dont les actionnaires sont cinq conseils tribaux et cinq Premières Nations indépendantes situées au Manitoba.

La TWCC a été créée en 1993 en vertu des lignes directrices canadiennes pour le soutien du Programme portant sur les sociétés de financement des Autochtones prévu par la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones. La TWCC, techniquement définie comme une société de financement des Autochtones (SFA), a pour mandat de fournir un accès à du capital d’investissement et aux ressources de soutien financier connexes à des entrepreneurs et entreprises qualifiés des Premières Nations du Manitoba. Elle a obtenu une première certification ISO 9001 en 2010 et a renouvelé cette certification chaque année par la suite.

Depuis sa création, la TWCC a adopté une culture fondée sur une gouvernance solide, s’engageant à fournir de la valeur ajoutée à ses intervenants (actionnaires, clients et employés) et à apporter des contributions positives aux collectivités dans lesquelles elle mène des activités. En 2001, la TWCC lançait une stratégie de diversification et de croissance importante de ses activités commerciales « à but lucratif ». Aujourd’hui, la TWCC est une société mère constituée de filiales rentables dans trois secteurs d’activité : Centre contact Solutions, TIPI (TWCC Insurance Partners LP) et ASKI Capital (service de prêt basé sur l’employeur). La TWCC est l’une des SFA les plus fructueuses parmi une soixante de SFA en exploitation au Canada. Depuis 1993, environ 800 entreprises autochtones du Manitoba ont été créées ou ont pris de l’expansion grâce à des prêts de la TWCC. Ces entreprises ont en retour généré plus de 2 300 emplois.

Harmonisation avec les objectifs stratégiques du gouvernement

Le gouvernement du Canada a un objectif stratégique clé : accroître la participation des Autochtones à l’économie canadienne. Le Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones (2009) expose le plan d’action du gouvernement du Canada pour améliorer la qualité de vie des peuples des Premières Nations. Les entreprises autochtones sont sous-représentées parmi les entreprises qui participent au processus d’octroi des marchés publics du gouvernement fédéral et qui sont retenues. Le gouvernement fédéral doit concentrer ses efforts sur la Stratégie d’approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) pour pouvoir améliorer le développement économique et la productivité des peuples autochtones du Canada. La SAEA doit être redéfinie de manière à inclure d’autres populations cibles. En effet, la SAEA actuelle couvre uniquement la population autochtone définie comme une région dans laquelle les Autochtones forment au moins 80 % de la population ou du groupe cible. Les entreprises autochtones pourraient tirer profit d’un mandat élargi de la SAEA et voir ainsi s’améliorer la qualité de vie de nombreuses populations autochtones.

En juin 2014, Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) a mené une [évaluation de la Stratégie d’approvisionnement](#) auprès des entreprises autochtones et a recommandé qu’AANC :

- élabore une approche améliorée pour la SAEA, adaptée aux besoins distincts des divers types d'entreprises, notamment en centrant ses efforts sur la prestation de formations directes et à l'échelle régionale pour aider les nouvelles sociétés et petites entreprises autochtones à s'y retrouver dans l'environnement de plus en plus complexe et concurrentiel de l'approvisionnement;
- collabore avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour s'assurer que des données sur le rendement compilées sur une base continue permettent de dresser le profil complet des entreprises qui remportent des marchés d'approvisionnement selon la valeur et le type, tant pour les marchés réservés que pour les marchés indirects;
- mette au point de meilleurs mécanismes de responsabilisation pour déterminer plus précisément si les soumissionnaires se qualifient ou non en tant qu'Autochtones;
- collabore, aux fins de la promotion de la SAEA, avec les autorités contractantes pour accroître les chances de réussite des entreprises autochtones, y compris en encourageant une utilisation plus judicieuse de l'option d'affichage pour une période de 25 jours.

Selon AANC, « la SAEA a été instaurée en 1996 pour corriger la sous-représentation des entreprises autochtones parmi les entreprises qui participent au processus d'octroi des marchés du gouvernement fédéral et qui sont retenues. » La TWCC appuie les recommandations découlant de l'évaluation.

La TWCC soumet les trois recommandations suivantes à l'examen du Comité :

1. Le gouvernement fédéral devrait élargir, dans le cadre d'un projet pilote de trois ans, les critères d'admissibilité à la SAEA afin d'évaluer la probabilité d'une participation accrue des entreprises autochtones. Plus précisément, les critères énoncés dans les Avis sur la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor (APM 1997 6)¹ stipulent que le marché doit desservir une population autochtone. Une modification à ces critères ferait en sorte qu'un plus grand nombre d'entreprises auraient accès à davantage de marchés gouvernementaux. Les entreprises autochtones sont parfaitement en mesure de gérer les marchés dans le vaste milieu des affaires, et bon nombre d'entre elles sont des acteurs chevronnés dans l'économie canadienne.
2. La TWCC recommande de supprimer la valeur maximale du marché actuel de 2 millions de dollars aux fins de réservation. Actuellement, les marchés de plus de 2 millions de dollars sont assujettis au processus d'examen des marchés du gouvernement du Canada. Pour les entreprises autochtones, cette modification augmenterait la propension des entreprises autochtones bien établies à continuer de participer aux grands marchés publics fédéraux et ouvrirait de grandes possibilités aux petits entrepreneurs des Premières Nations. Voilà qui éliminerait les obstacles importants aux possibilités d'expansion.
3. Tous les ministères fédéraux et organismes pertinents devraient rendre compte au Parlement de leurs volumes respectifs de transactions réservées afin que des mesures stratégiques publiques fondées sur des preuves puissent être instituées.

Nous remercions le Comité permanent de nous offrir la possibilité de participer aux délibérations. La TWCC se fera un plaisir de répondre aux questions des membres du Comité.

ⁱ APM 1997 6

Article 2.6.1 : « Dans le cadre de la *SAEA*, lorsque la valeur d'un marché dépasse 5 000 \$ et que les biens ou services sont principalement destinés à une population autochtone telle que définie dans l'Avis 1996 2 de la politique sur les marchés, toutes les autorités contractantes devront inviter à soumissionner uniquement des fournisseurs autochtones qualifiés, dans la mesure où cette façon de procéder répond aux exigences opérationnelles et aux critères relatifs au rapport qualité-prix, à la prudence, à la probité et à la saine gestion des marchés. »